AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1826
FR0011476928-FS0862

5 août 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE FNAC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 août 2016, complété notamment par un courrier reçu le 5 août 2016, la société Prudential Plc (Laurence Pountney Hill, Londres, EC4R 0HH, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 août 2016, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés M&G Investment Management Limited et Eastspring Securities Investment Trust Co. Ltd qu'elle contrôle[1], les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GROUPE FNAC et détenir, indirectement, 1 290 706 actions GROUPE FNAC représentant autant de droits de vote, soit 4,94% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
M&G Investment Management Limited	1 290 706	4,89
Eastspring Securities Investment Trust Co. Ltd	12 163	0,05
Total Prudential Plc	**1 290 706**	**4,94**

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre total d'actions GROUPE FNAC.

[1] Les sociétés M&G Investment Management Limited et Eastspring Securities Investment Trust Co. Ltd agissent pour le compte de fonds dont elles assurent la gestion. La société Prudential Plc a précisé qu'elle ne dispose pas du pouvoir de donner des instructions à ses filiales sur l'exercice des droits de vote attachés aux actions GROUPE FNAC.

[2] Sur la base d'un capital composé de 26 103 758 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.